

« Supprimer le concours d'entrée à l'Ensad pour favoriser la mixité sociale » (Marc Partouche)

Paris - Publié le vendredi 4 mars 2016 à 14 h 56 - Interview n° 63925 - Imprimé par ab. n° 5321


« J'ai l'ambition de supprimer totalement le concours d'entrée à l'Ensad et ainsi d'accueillir les 2500 candidats en première année. Mais il faudrait, a minima, 3000 m² supplémentaires pour recevoir tous ces étudiants. Je suis actuellement à la recherche d'un partenaire qui accepterait de nous héberger gratuitement et les contacts que j'ai noués sont très prometteurs. Ce projet me semble une réponse possible, un levier, pour diversifier les recrutements à l'Ensad, qui accueille pour la majorité des étudiants des familles culturelles les plus favorisées. Il s'agit d'un enjeu pédagogique, artistique, social et politique », déclare **Marc Partouche** à News Tank le 04/03/2016.

« Ma priorité est également de développer des partenariats internationaux sur le long terme. De beaux projets ont déjà été mis en œuvre : la signature en septembre 2015 d'un bi-diplôme avec la Bunka Gakuen University de Tokyo, la plus grande école de mode japonaise, ou la création d'une école sœur à Libreville au Gabon, intégrée à un cluster d'entreprises dédié au matériau bois, et dont nous initions l'ensemble du projet tant au niveau architectural que pédagogique », poursuit Marc Partouche.

Réforme de l'architecture pédagogique et du concours de 1^{re} année, budget de l'école pour l'année 2015-2016, politique internationale et rapport de mission sur les écoles d'art du Grand Paris, Marc Partouche répond aux questions de News Tank.

À votre arrivée à la tête de l'Ensad en 2014, vous avez mis en place des groupes de travail transversaux pour réformer l'école notamment son architecture pédagogique. Deux ans après, quels principaux axes ont été définis et quels changements ont été opérés ?

Je suis arrivé dans une école qui traversait une crise interne importante. L'un de mes objectifs était de pacifier les relations entre les différentes catégories de personnels composant l'établissement. J'ai souhaité que cette « pacification » se fasse par la relance d'une dynamique de projet, susceptible de fédérer les enthousiasmes autour de nouvelles perspectives. Je souhaitais également redynamiser les mécanismes de démocratie interne. La création de cinq groupes de travail : « Entrer et sortir de l'école », « Architecture pédagogique », « Parcours de l'étudiant », « Recherche » et « Imaginer l'école du futur » a permis d'impliquer les enseignants, les étudiants et l'ensemble des personnels techniques et administratifs dans la construction de l'avenir de l'école. J'ai également revalorisé les instances de concertation et de discussion, notamment le conseil de la recherche et des études, garant du projet pédagogique qui avait besoin d'être revisité au regard du contexte international des écoles d'art.

 *J'ai redynamisé les processus de démocratie interne*

« Les passerelles entre les différentes spécialités sont facilitées depuis la rentrée 2015 »

Ce dispositif a permis de revoir l'architecture pédagogique globale. Depuis la rentrée 2015, les 10 secteurs de spécialisation de l'école sont regroupés en trois pôles : « Espace-Objet », « Image-Temps », et « Méridiens » qui regroupe les nombreux enseignements transversaux. Chacun de ces pôles est coordonné par un doyen. Les étudiants

peuvent dorénavant construire leur parcours avec des enseignements majeurs et des électifs. Cela a entraîné une réforme de la première année. Les étudiants, lors du 2^e quadrimestre choisissent d'abord un pôle, puis une spécialisation, à l'intérieur de ce pôle, en 2^e année. Cette nouvelle organisation a plusieurs avantages : elle permet de rendre visible l'unité de l'école, de faciliter la circulation des étudiants entre les différentes spécialisations et de créer des parcours multiples. Pour le moment, les passerelles se font uniquement au sein d'un même pôle, mais à terme tous les passages devraient être possibles.

Les 3 pôles de l'Ensad

- Espace-Objet : Design Objet, Vêtement, Textile et Matière, Art Espace, Architecture Intérieure et Scénographie
- Image-Temps : Design Graphique, Images Imprimées, Photo-Vidéo et Cinéma d'animation
- Méridiens : histoire de l'art, techniques, couleurs, expression plastique, etc.

Au niveau de la recherche, il fallait clarifier les méthodes, les objectifs et les sujets, et mieux articuler cet ensemble avec la formation. Nous avons notamment mis en place un appel de programme de recherche émergent « Displays », émanant des enseignants de l'école. Nous avons également introduit les méthodologies de recherche plus tôt dans le cursus. Nous proposons, depuis la rentrée 2015, dix modules « recherche et création » aux étudiants de 2^e et 3^e années, toutes spécialités confondues. Ces modules s'articulent autour de thématiques, par exemple « La matière numérique » ou « Les objets sonores », et sont portés par au moins deux enseignants, un théoricien et un praticien, issus de spécialités différentes.

Vous souhaitez également « remettre à plat » les modalités des trois concours d'entrée (en 1^{re}, 2^e et 4^e années). Qu'en est-il ?

Le grand chantier concernait d'abord l'entrée en première année. À ma prise de poste, j'avais l'ambition de supprimer totalement le concours d'entrée et ainsi d'accueillir 2500 élèves. L'idée n'était pas d'en faire une année préparatoire mais plutôt propédeutique avec un objectif clair : qu'à la fin de la première année les étudiants aient tous leurs soixante crédits et puissent, s'ils le souhaitent, intégrer la deuxième année d'une école d'art en France ou à l'étranger. La sélection pour entrer à l'Ensad interviendrait seulement pour accéder à la deuxième année. Mais ce n'est pour le moment pas possible faute de moyens financiers et matériels. Il faudrait a minima 3000 m² supplémentaires pour accueillir tous ces étudiants. Je suis actuellement à la recherche d'un partenaire qui accepterait de nous héberger gratuitement ce qui n'est pas évident à trouver mais les contacts sont très prometteurs. Je tiens à ce projet car il me semble une réponse possible ou un levier, pour diversifier les recrutements de l'Ensad. Aujourd'hui, les 83 étudiants de première année sont pour la grande majorité, issus des familles culturelles les plus favorisées. Nous sommes face à un véritable enjeu pédagogique, artistique, social et politique.

« Nous cherchons 3000 m² supplémentaires pour pouvoir accueillir l'ensemble des candidats en première année »

En attendant, le concours de première année a été réformé pour l'année 2016-2017. Nous sommes passés de trois épreuves à deux : une sur Internet qui permet la sélection de 300 à 400 élèves sur les 2300 candidats d'ores et déjà inscrits, et une série d'épreuves écrites, pratiques et orales sur deux jours, qui sélectionnent les 70 à 80 élèves qui pourront intégrer la première année. L'ancien système favorisait les étudiants franciliens puisque deux étapes du concours se déroulaient dans l'école à des moments différents. Les concours des 2^e et 4^e années n'ont pas été modifiés.

Quel est le budget de l'Ensad pour l'année 2015-2016 ? A-t-il baissé ces dernières années ? Réussissez-vous à développer des financements privés ?

« Notre budget global, en associant les fonds publics et les partenariats privés, est de 13 M€ pour l'année 2015-2016 »

Le MCC, notre tutelle, a maintenu notre dotation. Sans restriction budgétaire étatique, notre budget 2015-2016 s'est même développé, en particulier grâce aux différentes conventions dans le cadre de la Comue PSL Research University Paris à laquelle nous appartenons. La Comue a permis d'accroître et d'enrichir significativement nos marges de manœuvre, pédagogiques, matérielles et dans le domaine de la recherche. De même, des ressources importantes sont

dégagées par des projets et conventions de recherche (publiques et privées), et des partenariats privés. Pour ce dernier cas de figure, deux partenariats au moins se détachent : la Chaire Innovation et savoir-faire de la fondation Bettencourt Schuller, dotée de 300 000 euros par an, et la Chaire Eco-Conception, dotée par Nespresso à hauteur de 100 000 euros par an. Ainsi, notre budget global est d'environ 13 millions d'euros.

Quelle politique internationale avez-vous développée ?

Ma priorité était de développer, à côté des relations courantes que nous pouvons avoir avec des écoles d'art dans le monde (actuellement entre 110 et 115), des partenariats internationaux sur le long terme, plus structurants. Ceci avec un objectif clair : que l'Ensad devienne davantage attractive, que les étudiants étrangers aient envie d'y faire un long séjour. Nous avons concrétisé quatre beaux projets :

- un bi-diplôme avec la Bunka Gakuen University de Tokyo. Il s'agit de notre premier bi-diplôme, signé en septembre 2015 avec la principale école de mode japonaise, et qui concerne deux de nos secteurs « Design textile et matière » et « Design vêtement ». Ce nouveau programme permet à des étudiants de l'Ensad de faire leur 4^e année à Tokyo, et aux étudiants japonais de passer la 5^e année et leur diplôme à Paris. Ils présentent ensemble leur grand projet (diplôme de fin de cursus). Nous réfléchissons également à développer des bi-diplômes avec des écoles en Chine, aux États-Unis et en Afrique.
- la création d'une école sœur à Libreville au Gabon. Elle sera intégrée dans le cadre d'un nouveau cluster dédié au matériau bois et réunissant une zone d'entreprises sous la houlette de Gabon Special Economic Zone S.A. Elle s'appellera "Art Déco Africa" et sera consacrée au design sous toutes ses formes. Elle est pensée à destination de toute l'Afrique et même au-delà. Nous initions l'ensemble du projet, aussi bien au niveau pédagogique qu'architectural, et nous allons détacher des enseignants pour dispenser des cours mais aussi former des confrères africains. Le premier workshop aura lieu en avril 2016, la préfiguration sera terminée en juin 2016 et nous pourrons ensuite lancer le concours d'architecture. Nous sommes également en train de réfléchir à la forme juridique que prendra cette école (franchise, filiale ou association).
- l'intégration de l'Ensad au volet architecture et design de l'Université Euro-Méditerranéenne de Fès au Maroc. Cette nouvelle université accueillera également un volet sciences exactes et un volet sciences humaines et sociales. Là encore, il s'agira d'une école « Art déco » reproduisant nos diplômes, mais à la différence de Libreville, nous nous installerons dans des bâtiments existants.

- l'ouverture d'un master intitulé « management des arts et du design » en partenariat avec la Chine.
- Il commencera dès octobre 2016, en lien avec l'Institut franco-chinois du management des arts et du design, nouvellement créé à Shanghai avec la CAFA. Les étudiants chinois suivront les cours de 1^{re}, 2^e et 3^e années chez eux puis viendront en France pour les 4^e et 5^e années.

Fleur Pellerin, ancienne ministre de la Culture et de la Communication (2014-2016), vous a confié une « Mission de réflexion sur les écoles d'art en Île-de-France » le 21/10/2014. Quelles en ont été les conclusions ?

J'ai remis le rapport de mission à la ministre le 01/05/2015. Je suis parti d'un constat simple : si l'on réunit les écoles supérieures d'art du Grand Paris relevant du MCC, nous nous trouvons face à une configuration unique au monde au niveau du nombre, de la concentration et de la qualité de l'enseignement. Aucune autre capitale à l'international, ni Londres, ni New York, ne peut concurrencer une telle offre.

Parmi mes préconisations se trouve donc l'idée de créer une « coupole » mutualisant les moyens de ces écoles pour avoir une image forte à l'international et attirer davantage d'étudiants étrangers. Nous pourrions, par exemple, installer des bureaux des écoles d'art du Grand Paris dans plusieurs zones géographiques en lien avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement durable. Nous pourrions également nous positionner sur le marché de l'éducation, où nous sommes quasi-absents, en développant des Summer Schools, etc. Mais il n'y a pas que l'international. Mes préconisations portaient également sur l'innovation et l'ingénierie pédagogique, le rayonnement ou la mise en commun de certaines ressources et moyens.

« *Le MCC m'a commandé un 2e rapport pour étudier la faisabilité de mes préconisations* »

Après la remise du rapport, la ministre m'a confié une autre mission, d'une durée d'un an, pour étudier la faisabilité de mes préconisations. J'y travaille en ce moment avec les trois autres directeurs des écoles d'art visuel du Grand Paris (l'Ensci-Les ateliers, l'Ensba et l'Ensapc). L'idée serait ensuite de constituer un deuxième cercle avec les autres écoles d'art, voire avec les écoles d'architecture, même si ces dernières sont plus proches du système universitaire. Je pense aussi qu'il faut intégrer à la réflexion sur « cette coupole » des écoles d'art qui se situent dans le premier grand cercle régional, à 50 minutes ou une heure de Paris (Reims, Amiens, Orléans, etc.), même si elles ne font pas partie du Grand Paris.

« *Aucune autre capitale à l'international ne peut concurrencer l'offre des écoles d'art du Grand Paris* »

Marc Partouche



Parcours	Depuis	Jusqu'à
École nationale supérieure des arts décoratifs Directeur	Février 2014	Aujourd'hui
Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles-École supérieure des arts Directeur	2008	Février 2014
Cité du Design Conseiller scientifique	2006	2008
École nationale supérieure de création industrielle de Paris Professeur d'histoire et théorie des arts, de la culture et des médias	2003	2008
Ministère de la Culture et de la Communication Conseiller du délégué aux arts plastiques	2006	2007
Semimages 2004 Directeur général adjoint	2001	2003
Exposition Internationale Images 2004 Commissaire général adjoint	2001	2003
Ministère de la Culture et de la Communication Inspecteur général, chef de la mission pour l'audiovisuel, la création technologique et la recherche	1999	2001
École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy Directeur	1992	1999

Fiche n° 2082, créée le 20/02/14 à 08:18 - MàJ le 05/02/16 à 13:52

École nationale supérieure des arts décoratifs



- Fondée en 1766 et ouverte officiellement en 1767 par lettres patentes du roi Louis XV
- Établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication par le décret n° 98-981 du 30/10/1998

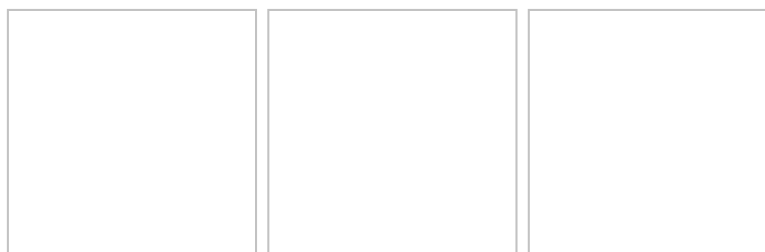
- Missions :

- la formation des auteurs et des concepteurs créateurs dans le champs élargi des arts plastiques, visuels, de l'espace, des médias et du design : Architecture intérieure, Art-Espace, Cinéma d'animation, Design graphique, Design objet, Design textile et matière, Design vêtement, Image imprimée, Photo/ vidéo, Scénographie.
- la conduite et la valorisation de recherches dans ces disciplines

- Chiffres 2015-2016 :

- Étudiants : 696 étudiants dont 9 % d'étrangers et 23,42 % d'étudiants boursiers
- Équipe pédagogique : environ 167 enseignants et intervenants pédagogiques
- Superficie : 15 000 m2 sur 7 niveaux
- Budget global : 13 millions d'euros
- Directeur : Marc Partouche, depuis le 19/03/2014
- Contact : Nathalie Foucher-Battais, communication institutionnelle et événementielle
- Tél : 01 42 34 97 00

École nationale supérieure des arts décoratifs
31 Rue Ulm
75005 Paris - FRANCE



Fiche n° 182, créée le 27/09/13 à 13:23